

28 Mai 1935

L'emprunt

Le Comité de Redressement Economique dans son rapport au Haut-Commissaire disait :

Le commerçant est tué ici :

a) par le pompage que fait la douane de ses ressources liquides, si bien que l'équivalent du capital entier du commerçant est perçu par la douane en moins d'une année, parfois tous les six mois et en tous cas, chaque année. (Ne pas oublier ici que le commerçant n'arrive presque plus à vendre à crédit).

b) Dans une certaine mesure, par la contrebande, qui a détruit le commerce honnête.

En ce qui concerne les droits de douane, nous estimons devoir rappeler :

1. – Que la parité douanière avec la Palestine ranimera dans une certaine mesure le commerce libano-syrien de sorte que le fisc pourra s'attendre à voir rentrer dans les conditions moins défavorables la plupart des contributions directes et indirectes.

2. – Que le rachat de notre part de l'ancienne Dette Publique Ottomane qui a supprimé le paiement des arrérages et (l'amortissement de cette dette) joint à des économies à réaliser et aux ressources créées ou accrues ces derniers temps, doit permettre d'ajuster les droits de douane pratiqués dans les pays de Mandat Français à la parité palestinienne.

Les commerçants de Beyrouth ne demandaient pas autre chose. Et dans un de nos derniers articles, nous avons préconisé deux solutions : la réduction des charges ou un emprunt.

Réduction des charges, peut-on nous dire, il n'y faut pas songer : les recettes du budget des intérêts communs sont d'environ 190 millions de francs. Sur ce chiffre, 90 millions sont consacrés aux troupes auxiliaires et supplétives ; le service de la Dette Publique coûtait jusqu'à l'année dernière 27 millions de francs ; les douanes 17 millions ; le D.H.P. 12 ou 13 millions ; le personnel administratif des Etats de mandat près de 5 millions de francs. En 1934, le programme des travaux économiques a exigé l'emploi de 15 millions de francs. Cette année, on sait que c'est une somme beaucoup plus importante, - près de 10 millions - qui y sera consacrée. Et près de 6 millions de francs ont été mis à la disposition des Etats.

Comme on le voit, les économies auraient surtout pour effet de compromettre notre sécurité et le programme des travaux économiques. A-t-on avantage à le faire ? Ne serait-il pas dangereux de retarder la mise en train d'un équipement tardif si on veut, mais qui a l'immense avantage de combattre le chômage ?

Ce raisonnement peut être le meilleur.

Alors pour permettre des dégrèvements nécessaires, pour ranimer le commerce libano-syrien sans toucher à ce qui doit constituer une partie de notre future armature économique, qu'on n'hésite pas à recourir à l'emprunt.

On l'a assez dit. Nous sommes un pays sans dette extérieure ou intérieure. Quelques centaines de millions de francs ne compromettraient pas notre avenir. Ils permettraient, par contre, une réduction massive des charges douanières et autres, ce qui aurait certainement son

effet dans une reprise commerciale et donneraient satisfaction à une opinion publique exaspérée, ce qui n'est pas non plus à négliger.